

# Travail entre sections

Autor(en): **Hertig, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **41 (1933)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973707>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Neben ernster Samariterarbeit wurde uns auch angenehme Abwechslung geboten. In der ersten Mittagspause besuchten wir unter Leitung von Frl. Meier das alte Schloss Uster und genossen von diesem Turm aus eine wundervolle Rundschau. In einer andern Pause besuchten wir den Uster-Gedenkstein. Er ist uns ein Sinnbild der grossen Pionierarbeit unserer Ahnen und unserer Zusammengehörigkeit geworden. Dieser Uster-Tag von 1830 war nicht nur für die Zürcher, sondern für das ganze Schweizervolk von Bedeutung. Am Donnerstag abend bereitete uns der S. V. U. im Hotel «Kreuz» gemütliche Stunden, und wir wollen hoffen, dass die Samariterbande, die dabei geknüpft wurden, nie wieder springen werden. — Der Freitag endlich brachte uns wohl die Perle: Herr Dr. Berchtold lud alle Teilnehmer des Kurses zu einer Rundfahrt auf dem Greifensee ein, und es braucht wohl nicht vieler Worte: Man sah die Freude und

den Dank aus den Augen strahlen, die die Blütenpracht rund um den See in sich aufnahmen.

Der Schlussprüfung vom 7. Mai wohnte eine recht stattliche Zahl Zuhörer von Uster und auswärts bei, was uns von neuem die Samariterfreundlichkeit der Bevölkerung bewies. Nach dem anschliessenden Mittagessen erhielten alle Kursteilnehmer ihren Ausweis als Samariterhilfslehrer. Das Rote Kreuz Zürcher Oberland schenkte jedem Kursteilnehmer das beliebte Buch von Dr. med. Oskar Bernhard, «Die erste Hilfe», mit einer Widmung und einer schönen Radierung zur Erinnerung an Uster, wofür wir herzlich danken und es stets als treues Andenken bewahren werden.

Im Verlaufe des Nachmittags mussten wir von all' den uns Liebgewordenen Abschied nehmen, und aus den Worten «Auf Wiederseh'n» klang wirklich schon ein wenig Sehnsucht nach Uster!

W. B. L.

### Travail entre sections.

Au cours de ces dernières années se sont engagées des discussions sur l'opportunité d'organiser de grands exercices de campagne et sur le travail entre les différentes sections en général. Sans parti-pris, examinons dans un court exposé cette question et tâchons d'en tirer une conclusion capable de stimuler notre activité dans l'accomplissement de notre travail de samaritain.

Il est incontestable que les grands exercices de campagne ont une réelle utilité. Ils peuvent être non seulement un stimulant entre les différentes sections, mais deviennent aussi un excellent moyen de propagande pour la cause samaritaine en général. Nous devons, en

oultre, être à même de fournir aux chefs samaritains et aux moniteurs l'occasion d'exercer leur compétence dans la direction de travaux de grande envergure. S'il est surtout appelé à diriger un groupe restreint de samaritains, le moniteur peut cependant, grâce à un concours de circonstances imprévues, se trouver devant une tâche beaucoup plus vaste et plus difficile. Il est alors de notre devoir de préparer notre personnel instructeur à cette mission et de parer à toutes éventualités, grandes ou petites. Envisagé sous cet aspect, le grand exercice n'est pas seulement une chose désirable, mais de toute première nécessité.

Du reste, le samaritain lui-même tirera profit de l'organisation d'un tel exercice. Il sera comme une petite roue dans un grand mécanisme. La tâche qui lui sera assignée, — tâche bien délimitée, ingrate peut-être — il devra l'accomplir avec discipline et exactitude. A ce point de vue, l'exercice aura l'avantage de donner l'exemple d'une coordination d'efforts épars, d'obéissance à un ordre donné.

De graves critiques au sujet de ces exercices ne nous ont guère été ménagées, mais nous savons pertinemment d'autre part, — et preuves à l'appui —, que de tels exercices, organisés avec intelligence, ont toujours donné entière satisfaction. En effet, en 1932, un tel exercice a eu lieu à Boudry pour les sections neuchâteloises; la supposition en était très logique et soigneusement préparée. Les samaritains neuchâtelois sont dignes de tout éloge pour avoir donné toute leur attention à organiser chaque année ces exercices. Mentionnons aussi le bel exercice des samaritains du Jura bernois à Tavannes, dont l'exécution fut parfaite, et l'exercice, à Léchelles, des samaritains du canton de Fribourg qui devait rassembler près de 200 membres et se dérouler à la plus grande satisfaction des dirigeants.

Pour assurer la réussite d'un exercice de grande envergure, notons-le bien, une minutieuse préparation ne suffit pas; l'accident supposé, en outre, doit être, si nous pouvons nous exprimer ainsi, vécu d'avance. Les suppositions malheureuses et invraisemblables ont de grandes chances de ne pas obtenir d'heureux résultats. Il faut mettre le samaritain devant une réalité capable de susciter en lui de l'enthousiasme. Le choix de la supposition n'est peut-être pas toujours aisé, car cette dernière doit tenir compte

et de l'importance du personnel chargé d'apporter du secours et de la configuration du terrain, sans perdre pour autant de sa valeur intrinsèque. La pratique a démontré que les suppositions les plus en usage sont, en général, tirées de la vie militaire et d'accidents survenus sur les voies de communications. Rien de plus naturel que ce choix qui laisse aux dirigeants les mains libres au point de vue de l'élargissement du cadre de l'action.

Le choix de l'emplacement de l'accident est aussi de première importance. Pour occuper toutes les activités, l'accident devra se passer à une certaine distance du lieu de rassemblement, afin de pouvoir organiser des colonnes de transports avec des relais nécessitant un nombreux personnel. C'est en jouant sur la distance qu'on assurera une répartition saine du travail et qu'on évitera des engorgements de personnes qui ne sauraient trouver un emploi.

On assurera surtout à chaque participant un travail et on veillera à ce que ce dernier ne soit pas seulement commandé mais aussi exécuté. Il est préférable de détacher les groupes qui n'auraient pas un travail défini et les ranger parmi les spectateurs. Vouloir les occuper par force, sans leur assigner une tâche bien définie, serait travailler en pure perte. Le choix judicieux, par les dirigeants, des sous-ordres et chefs de groupe est appelé à faire des merveilles. Les ordres de la direction seront très précis et bien arrêtés et les liaisons entre les différents groupes de travail assurées. Nous assisterons dès lors à un développement normal de l'exercice et nous constaterons qu'en réalité, pour obtenir quelque grand résultat, il y a lieu d'apporter tous ses soins aux petits détails.

Le souci de développer toujours plus la logique dans la supposition de l'acci-

dent a poussé nos dirigeants à apporter quelques modifications au début de l'exercice, telle que la suppression du lieu de rassemblement commun. Les diverses sections participant à l'exercice partent de différents endroits, c'est-à-dire de leur localité respective et, avec un ordre spécial et une tâche bien désignée, se rendent directement vers la place d'accident ou occupent une des voies d'acheminement des blessés. Le dernier exercice organisé dans ce sens par les sections de la ville de Berne fut une véritable révélation.

Nous ne saurions nier que ces exercices de campagne à forte participation demandent un travail d'organisation considérable, car la valeur de l'exercice sera toujours en dépendance directe de l'organisation. Il ne nous est pas difficile de comprendre les appréhensions de quelques chefs samaritains et leur désir, très légitime, de voir se simplifier le travail entre les différentes sections.

Un exercice de moniteurs à Langenthal a montré que l'on pouvait diversement occuper en même temps un grand nombre de personnes. Sur les différents points d'une place d'exercice, des moniteurs ont pris place. Les participants sont divisés en autant de groupes qu'il y a de moniteurs. Ces groupes, dans un ordre étudié d'avance, passeront à tour de rôle chez chacun des moniteurs pour assister à une théorie ou instruction dont la durée ne dépassera pas quelques minutes et pour exécuter quelques exercices pratiques.

Le changement des groupes d'un moniteur à l'autre se fera simultanément. Grâce à l'ordre absolument parfait qui règne pendant l'exercice, tous les participants accompliront les mêmes opérations et chez les mêmes moniteurs. Il y aura donc, dans ce cas particulier, une

grande uniformité dans l'enseignement et les exercices, uniformité qui peut avoir les effets les plus heureux pour les sections régionales de samaritains. Les comités régionaux qui auront consacré tous leurs soins à former leurs moniteurs pourront être assurés du succès dans l'exécution minutieuse des exercices qu'ils préconisent.

Nous ne pouvons passer sous silence les exercices-concours qui, eux aussi, font l'objet de graves discussions. Le dernier exercice des sections vaudoises à Lausanne-Palace a contribué à enlever toute prévention chez ceux qui demeuraient encore sceptiques ou qui redoutaient ce terrible mot «concours». Les groupes des différentes sections travaillèrent les uns après les autres et pendant un certain laps de temps, devant un jury. Seuls pouvaient jouer le rôle de spectateurs les groupes qui avaient accompli toute leur tâche. La supposition d'accident proposée au concours fut la même pour tous les groupes. D'une très grande simplicité, elle exigeait toutefois du sang-froid, de la réflexion et du sens pratique de la part des concurrents. La direction de cet exercice ne peut être que félicitée pour son choix judicieux de la supposition et de l'organisation si bien comprise de l'exercice.

L'exercice genre Langenthal et l'exercice-concours pourraient très bien se combiner en un seul. Les différents groupes commenceraient leurs travaux en même temps chez les différents moniteurs pour les finir ensemble et, enfin, passer à tour de rôle et au moment voulu devant le jury, pour le concours. Ce serait-là unir les avantages de l'un avec l'autre et ajouter à un exercice méthodique et un peu monotone, le charme et les surprises d'une supposition inconnue et d'un concours.

Nous avons pu constater que le grand exercice de campagne, comme du reste les autres exercices que nous venons de mentionner, ont leur intérêt et leurs avantages. Que notre choix s'arrête sur l'un ou l'autre de ces genres d'exercices, nous ferons toujours œuvre utile si nous savons organiser ces mêmes exercices avec soin, avec habileté et avec méthode. Le travail entre sections devient une

nécessité à laquelle nous ne pouvons pas échapper, si nous voulons développer d'une manière plus intense que par le passé les connaissances techniques de nos sections. Aussi nos sociétés doivent être encouragées à marcher dans cette voie et nous souhaitons qu'elles trouvent à cette question une solution qui les satisfassent pleinement. *Paul Hertig.*

### Botanischer Aberglauben.

*Die Rolle des Knoblauchs, der Zaunrübe und der Meerzwiebel in der Medizin und im Aberglauben der Völker.*

Falls den vorhandenen Talismanen zum Trotz im alten Persien der Träger derselben doch erkrankte, verlor man keineswegs das Vertrauen zu denselben, sondern gab sich selbst die Schuld, weil man eben zu wenig angehängt hatte. Das Allerwichtigste war also: schleunigst neue Talismane dem Kranken auf Brust, Kopf oder Hals zu geben und namentlich auch unter dem Kopfpolster des Bettes ein Stück Knoblauch zu verwahren. Dem Knoblauch (*Allium sativum*) aus der Familie der Liliengewächse (Liliazeen) werden nämlich besonders wohltätige Wirkungen — als Medikament wie als Wundermittel — zugeschrieben. Der Knoblauch spielte auch im Altertum bei den grossen Völkern des Ostens eine wichtige Rolle in abergläubischen und medizinischen Gebräuchen. Im alten Persien galt er als Heilmittel gegen Vergiftung und Verhexung. Im alten Aegypten war er heilig und durfte von Priesterinnen, Priestern und Frommen nie zu profanen Zwecken verwendet werden. Die Assyrer warfen beim Ausbruch einer schweren Krankheit, um diese zu bannen, nebst einer Dattel, einer Blüten-

hülle, einer Wollflocke von einem Schaf und einer von einer Ziege auch Knoblauch ins Feuer. Jedes dieser Stücke ward von einer Beschwörungsformel begleitet. Die auf den Knoblauch bezügliche Beschwörung lautete: «Wie dieser Knoblauch abgeschält ins Feuer geworfen wird — die verbrennende Flamme hat ihn verbrannt, in dem Gemüsegarten wird er nicht gepflanzt, an dem See oder Graben wird er nicht gesetzt werden, seine Wurzel wird den Boden nicht fassen, sein Stengel wird nicht hervorsprossen und die Sonne wird ihn nicht sehen und zur Speise der Gottheit oder des Königs wird er nicht genommen werden! — so möge er diese Beschreieung herausreissen und verjagen das Joch der Krankheit, der Pein, des Verbrechens, des Fehls, des Unrechts, des Frevels! — Die Krankheit, die in meinem Körper, in meinem Fleisch, in meinem Lager ist, o dass sie wie dieser Knoblauch abgeschält werde! — Die brennende Flamme, o dass sie doch verbrenne die Beschreieung! Und ich, o dass ich das Licht sehen möge!»